

Directeur de la publication José Tovar - Prix du n° 2€



Nelle série N°115

FSU.93 infos

septembre 2009

Bulletin de la Fédération Syndicale Unitaire
de Seine-Saint Denis



*Du 28 septembre au 3 octobre
votation citoyenne contre
la privatisation de la Poste*



*Pour que Chama
vive ici avec son père*

CP 1006 S 07010 ISSN 1247-1003

Dur été

" Ce n'est pas parce que des hommes, des femmes, des enfants sont nés pauvres, de par la responsabilité des riches, qu'ils doivent avoir un enseignement au rabais. "

Georges Valbon



Cet ancien typographe, fils d'émigrés italiens venus en France pour fuir Mussolini, résistant, militant communiste a été le premier président du Conseil Général de Seine Saint Denis.

De lui, nous garderons l'image d'un homme qui réclamait l'excellence pour les habitants du 93. Dans tous les domaines, que ce soit les parcs départementaux, le tramway, le conservatoire de Bobigny ou la MC 93, c'est avant tout la qualité de vie de ce monde ouvrier dont il est issu qui lui importait.

Au moment où ce département est si souvent montré du doigt et où les libéraux ne raisonnent qu'en termes de concurrence et accentuent les inégalités, il n'est pas inutile de se rappeler que des hommes et des femmes ont lutté pour que l'éducation et la culture ne soient pas l'apanage des classes favorisées. Pas de "racaillé" dans son vocabulaire mais la volonté de tirer tout le monde vers le haut en leur apportant le meilleur.

Lors du mouvement sur l'école de 1998 où le département s'était largement mobilisé pour corriger les injustices et "récupérer" les moyens qui lui étaient dûs, il fut un de nos premiers soutiens.

Georges, Monsieur Valbon, nous sommes nombreux à être fiers d'habiter ce département, et modestement de continuer ce combat, fiers d'être en quelque sorte les enfants de Georges Valbon.

Georges notre camarade...

C'est par ces mots que commencent tous les mails témoignant de la douleur et de l'incrédulité à l'annonce de la mort de Georges Pédrone.

Co-secrétaire général de l'UNATOS, responsable régional, habitant de la Seine Saint Denis, camarade toujours disponible et à l'écoute, ce militant engagé qui parlait peu, se confiait encore moins, laisse derrière lui avant tout une image de gentillesse et d'entier dévouement.

Celles et ceux qui ne l'ont pas croisé dans les instances fédérales se rappelleront sûrement de lui comme l'un des fidèles du SO de la FSU.

Mais c'était aussi lui, qui avait accepté la lourde tâche de relancer l'UNATOS au niveau de l'Ile de France, tâche difficile mais qui lui tenait à coeur.

Comme l'a rappelé Gérard Aschiéri "il a été de ceux qui ont largement contribué à la vie de la FSU"

Salut Georges, tu vas vraiment nous manquer, et ce n'est pas une formule



Décès de notre camarade Jean René Boursier :

Jean René était de tous les combats du SNUipp et de la FSU. Très présent sur Romainville où il a exercé de très nombreuses années, il est regretté de tous. Toujours ouvert, disponible, ne perdant jamais son esprit critique, il était un animateur du combat syndical pour plus de justice. Pour les enfants en général, et pour ceux de Romainville en particulier, il a donné beaucoup de son temps et de son énergie. La maladie nous sépare de lui, la trace qu'il a laissée par son action restera dans nos mémoires. Nous adressons toute notre sympathie à ses proches.

Edito

7 octobre

*A l'occasion de
la journée mondiale
pour un travail
décent*

**Rassemblement
unitaire :
CGT - CGC
CFDT - FSU
Solidaires - UNSA**

**de 15h30 à 17h30
devant le MEDEF**

*avenue Bosquet métro
Ecole militaire*

**Prises de parole et
témoignages**



Mener la bataille idéologique

Après la grève unitaire des personnels de La Poste, c'est l'ensemble des usagers qui est appelé à se prononcer, au travers d'une consultation nationale, du 28 septembre au 3 octobre pour ou contre le changement de statut. Au delà de La Poste, c'est bien d'une mobilisation d'ampleur pour la défense et l'amélioration de l'ensemble des services publics qu'il s'agit de construire. La FSU est signataire de l'appel. Sur le département, comme partout en France, nous ne devons pas fuir nos responsabilités (*voir page 12*).

Depuis des années, les libéraux menent la bataille idéologique autour des soins-bienfaits de la mise en concurrence, de l'individualisation et des freins que représenteraient les acquis de l'après guerre fondés sur les idées de solidarité, dans un pays qui n'en aurait plus les moyens.

Le gouvernement, enfermé dans son dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux, poursuit sa politique de suppression de milliers d'emplois publics et au travers de la loi mobilité remet en cause des pans essentiels du statut de la Fonction Publique comme le recours au contrat pour le remplacement, l'individualisation des indemnités ou la garantie de l'emploi.

A la SNCF, ne craignant pas les contradictions, alors qu'il joue la carte de l'écologie avec le grenelle de l'environnement et la taxe carbone, le gouvernement oublie un peu vite que la fermeture de 500 gares de fret depuis 2003, outre la suppression de 10 000 emplois, a conduit à mettre sur la route 2 millions de camions en plus.

Sur la Sécurité Sociale, la communication n'est faite qu'au travers d'un trou abyssal de l'ordre de 20 milliards creusé par les assurés qui consommeraient trop de médicaments inutiles, vieillissent trop et ont trop recours à des soins de plus en plus coûteux. Alors que les exonérations de cotisations patronales ne cessent d'augmenter pour atteindre 26,5 milliards en 2009.

Les réformes successives de l'éducation ont été pilotées par les mêmes logiques d'individualisation, de mérite et de culpabilisation des élèves dits en échec et de leurs familles. Au lieu d'investir pour l'avenir et affirmer que chaque enfant peut réussir, on affaibli l'ensemble du système par les suppressions massives de postes, on prône la déréglementation (comme la suppression de la carte scolaire) et la mise en concurrence (comme pour les universités).

La logique capitaliste qui ne s'intéresse qu'à ce qui est rentable n'a que faire des individus. Les suicides liés aux souffrances au travail à France Télécom, (entreprise qui a eu un bénéfice net de 4 milliards d'€ en 2008), viennent rappeler les dégradations continues des conditions de travail de l'ensemble des salariés, le manque de considération, voire le mépris avec lequel nombre d'entre eux sont traités, et la fonction publique, ne fait malheureusement plus figure d'exception dans ce domaine.

Il n'y a pas de fatalisme. Il est temps pour les organisations syndicales de (re)mener la bataille d'idées autour des valeurs de solidarités, de partage et de justice sociale, de participer, avec d'autres, à l'élaboration de projets pour une autre société. La 1ère étape, une participation massive à la consultation nationale pour refuser la privatisation de La Poste, en oeuvrant pour de nouvelles luttes unitaires et massives, impliquant l'ensemble de la population pour des services publics de qualité, au service de tous.

Guy Trésallet

1ER DEGRÉ - RENTRÉE 2009

MOINS D'ENSEIGNANTS, PLUS D'ÉLÈVES...

*Des classes de plus en plus chargées,
des enseignants de plus en plus pressurés.*

UNE PROFESSION QUI RESTE MOBILISÉE :

La politique gouvernementale en matière de services publics et en particulier du service public d'éducation ne correspond ni aux attentes de la population, ni à celles des enseignants. La forte participation des enseignants des écoles de Seine Saint Denis aux grèves du 29 janvier et du 19 mars 2009, au-delà de 75 %, montre que notre secteur est en désaccord profond avec la politique ministérielle. Le jeudi 2 avril, les enseignants des écoles de Seine Saint Denis, à l'appel du SNUipp étaient encore en grève dans des proportions significatives contre les projets de masterisation de la formation initiale.

INDIVIDUALISATION PROGRESSIVE ET SYSTÉMATIQUE DE L'ACTE D'ENSEIGNER ET SYSTÉMATISATION DE LA RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE :

La mobilisation des collègues est forte comme le démontre le refus généralisé des évaluations CM2 au mois de janvier, puis de l'évaluation CE1 au mois de juin. Ces évaluations sont vécues sur le mode de l'injonction. Et comme cela ne suffit pas le ministère a mis en place sa fameuse prime : On individualise la responsabilité d'un bout de la chaîne à l'autre, et au final ce sont les élèves qui auraient le plus besoin de l'intervention de l'état et des effets de la redistribution qui se retrouvent responsables de leurs propres échecs...

LE CHÔMAGE EN FILIGRANE...

C'est dans le contexte résultant des conséquences sociales et psychologiques du chômage qui augmente, que le gouvernement a fait le choix de supprimer 1500 emplois dans les RASED et de diminuer de 3000 postes le nombre de places aux concours du CRPE à la rentrée 2009. De fait les décisions qui ont été prises ne vont faire que **rendre les conditions de l'exercice du métier encore plus difficiles.**



DES PRÉCAIRES NON RÉEMPLOYÉS :

A l'occasion de cette rentrée, le SNUipp 93 a organisé les personnels précaires en "contrats d'avenir" ou "contrat d'aide à l'emploi" non réembauchés après le 30 juin.

Le paradoxe de cette politique qui consiste à faire tourner les chômeurs sur les quelques emplois d'EVS distribués dans les écoles, c'est d'avoir **d'un côté des personnels non-réemployés et de l'autre des postes vacants.**

LES TOURS DE PASSE-PASSE DE LA RENTRÉE :

L'inspecteur d'académie, a organisé la rentrée avec des "sédentarisation" de postes RASED en fermant autant de classes banales qu'il ouvrait de postes sédentarisés.

Le département a ainsi perdu 61 postes. Au final: +35 (dotation académique) - 61 = "moins 26".

Notre département devra fonctionner avec moins d'enseignants au total dans les écoles et davantage d'élèves (2189 d'après le rectorat...), moins d'enseignants et moins de RASED parce qu'en plus des 61 sédentarisés, 60 postes sont transformés en "surnuméraires".

A ces chiffres il faut rajouter les 16 postes E gelés l'an dernier qui seront définitivement fermés.

Les RASED ont donc bien servi de variable d'ajustement pour préparer la rentrée 2009...

(suite page 5)

LES " GLISSEMENTS " D'ÉLÈVES :

A cette rentrée, nous avons pu constater que l'administration de l'Education Nationale recommandait fortement aux municipalités de faire glisser les élèves (notamment de maternelle) de leur école de quartier vers les écoles où l'on est pas rendu au seuil maximum. C'est une dérive : **les seuils existent pour garantir de bonnes conditions** de travail aux élèves et aux enseignants, non pas pour déterminer des nombres de places vacantes. La logique de rentabilisation et d'objectifs chiffrés prépare des lendemains difficiles. Dans de nombreuses écoles, les effectifs sont " au taquet ". Sans dotation budgétaire conséquente pour la rentrée prochaine, il y a des risques évidents de remise en cause des seuils actuels. Seule l'action des personnels et des parents permettra d'éviter ces dérives.

L'UTILISATION DES REMPLAÇANTS

Nous avons constaté que plusieurs ZIL ou BD sont utilisés "à l'année" sur des postes vacants. Cette façon de procéder va "plomber" le remplacement très rapidement. **Nous exigeons l'ouverture de la liste complémentaire à hauteur du nombre de postes vacants** pour couvrir l'ensemble des besoins. Nous demandons aux écoles et aux collègues de nous faire connaître par mail à snu93@snuipp.fr les situations de postes occupés par des ZIL ou BD (sigles désignant les remplaçants dans le 1er degré).

LES AIDES PERSONNALISÉES

Le SNUipp FSU rappelle son opposition à la disparition de 2h d'enseignement hebdomadaire pour chaque élève depuis le 1er septembre 2008.

Avec cette mesure, le gouvernement a retiré 72h d'enseignement chaque année à chaque élève, soit 3 semaines de 24h de cours en moins par an...

Le SNUipp 93 se félicite qu'en Seine Saint-Denis, l'action collective ait permis de faire des propositions différentes pour utiliser les 60h d'aides personnalisées (voir nos publications). Le SNUipp 93 rendra public tous les projets d'utilisation des 60h d'AP qui permettent de faire progresser tous les élèves, sans les trier, sans se substituer aux RASED.

Rappel :

Les différents textes régissant le temps de service des enseignants du 1er degré précisent que les 108h de service en dehors des 24h d'enseignement hebdomadaire se déclinent de la manière suivante :

- Aides Personnalisées : 60h (dont le temps de concertation nécessaire)
- Conseil d'école : 6h
- Animations pédagogiques : 18h
- Concertations : 24h (conseils de cycle, conseils des maîtres).

LES AP POUR LES RASED ET LES CLIS

Les circulaires n° 2009-087 et 2009-088 du 17/07/2009, parues au BOEN du 27 août 2009, précisent :

"En tout état de cause, le temps consacré par les maîtres spécialisés à la concertation, aux travaux en équipes pédagogiques, aux relations avec les parents ou à la participation aux conseils d'école est égal à 108h annuelles soit une moyenne de 3 heures hebdomadaires". Ces circulaires ministérielles clarifient une situation qui était floue l'an dernier : les collègues de RASED et de CLIS n'ont donc pas à prendre de groupes d'élèves sur le temps des AP.

François Cochain

Le droit à la formation syndicale de tous les collègues

Le SNUipp 93 organise, le mardi 13 octobre, une journée de formation syndicale sur le thème de la maternelle.

Les personnels qui souhaitent y participer ont déposé, avant le 13 septembre, des demandes d'autorisation écrites.

Certains d'entre eux se voient signifier à l'oral, par leur IEN, une interdiction d'y participer. C'est une grave atteinte au droit des personnels.

Nous invitons tous les inscrits à cette journée de formation à y participer tant qu'ils n'auront pas reçu de refus écrit et motivé.

En cas de refus écrit de l'inspection académique nous contacter très rapidement.

UNE RENTRÉE EN TROMPE L'OEIL

Dans le second degré, nous voilà confrontés à une nouvelle rentrée placée sous le signe des suppressions de postes et de la dégradation du service public d'éducation.

Ces milliers de suppressions qui s'accumulent depuis plusieurs années ont des effets très concrets, quand bien même ils ne seraient pas visibles au premier abord.

En effet, il apparaît clairement en cette rentrée qu'il y a eu une **volonté politique de masquer les effets des suppressions de postes**. De fait, entre le 31 août et le 5 septembre 2009, près de 2000 TZR et autant de non-titulaires ont été affectés sur des postes à l'année, afin de donner l'image d'une rentrée qui se déroulerait dans les meilleures conditions avec un enseignant face à chaque classe. De même, on a pu constater que certains établissements qui se sont mobilisés, menaçant de se mettre en grève si leurs problèmes, notamment d'effectifs, n'étaient pas entendus, ont vu leurs revendications satisfaites. C'est le cas par exemple au Blanc-Mesnil, au collège Marcel Cachin qui a obtenu l'ouverture d'une classe de 4^{ème}. Il est intéressant de souligner que pour autant, les autres établissements se trouvant dans la même situation que cet établissement, avec un même classement et des situations de sureffectif, n'ont pas fait l'objet d'ouverture de classe. En l'absence de mobilisation, la situation reste, donc, en l'état pour de nombreux établissements.

POURTANT, IL NE FAUT PAS OUBLIER CE QUI SE CACHE DERRIÈRE CETTE RENTRÉE DE " MAQUILLAGE " .

On assiste encore une fois à une **dégradation des conditions d'études et de travail**. Il faut souligner la gestion désastreuse des personnels dont les conditions d'affectation se sont encore aggravées : multiplication des compléments de service, affectation des TZR sur plusieurs établissements, pression pour accepter d'enseigner des disciplines qui ne sont pas les leurs (pour exemple des professeurs de lettres modernes à qui on demande de faire du latin). N'oublions pas non plus, que la **situation du remplacement est très inquiétante** pour l'avenir puisque les TZR ont été affectés en grand nombre en ce début d'année. A croire que de nos jours, pour être un "remplaçant rentable", il faut absolument être devant une classe, au prix d'une contradiction évidente : devenir, ainsi, un remplaçant qui ne remplace plus ! De fait, **certaines disciplines sont déjà**



déficitaires : lettres classiques, documentation et anglais notamment. Sur la soixantaine " d'enquête de rentrée " que nous avons dépouillées, il manquait d'ors et déjà l'équivalent de 8 ETP d'anglais. A quel chiffre arriverons-nous dans une semaine ? Dans un mois ? On risque d'assister à très brève échéance à des ruptures dans la continuité du service public d'éducation faute de remplaçants disponibles. Et ce ne sont pas des recrutements à la va-vite et dans l'urgence de contractuels qui pourront répondre efficacement aux besoins. En effet, le Rectorat recrutera dans l'urgence, s'il en trouve, des personnels aux statuts extrêmement précaires.

Heures de cours non assurés puis prises en charges, au mieux, par des personnels fragilisés par la précarité de leur statut tel sera le lot des élèves des collèges et lycée de Seine-Saint-Denis.

Aussi, **le SNES participera-t-il activement au dispositif de veille** mis en place par la principale association de parents d'élèves du département afin de mettre l'administration face à ses responsabilités.

Par ailleurs, le personnel administratif au rectorat ou dans les inspections d'académie n'échappe pas non plus aux réductions de postes (*voir page 11*) et cela a des conséquences négatives pour nos élèves. En effet, le processus d'affectation des élèves destinés à la classe d'accueil présente des délais trop longs. Ainsi l'arrivée des élèves dans les établissements se fait de manière trop tardive.

Emilie Clair

**Jeudi 22 octobre de 9h à 17h
stage "agir dans son établissement"
à la bourse du travail de Bobigny.**

Recevoir de l'aide pour animer la vie syndicale dans son établissement, intervenir au C.A., partager son expérience et son point de vue avec d'autres militants, s'informer sur la réforme du lycée et la "masterisation", autant de raisons de participer. Pour s'inscrire nous contacter :
93s2@creteil.snes.edu

ASSISES DU SPORT SCOLAIRE

12 & 13 OCTOBRE 2009

Préparation des assises de
L'EPS et du
Sport Scolaire
LUNDI 14 Septembre 2009
A la bourse du travail de CRETEIL
De 14H à 18H
Venez nombreux.....

S'INFORMER,

ÉCHANGER,

AGIR,

SE SYNDIQUER

**LES ASSISES DE L'EPS
DU SPORT SCOLAIRE
LUNDI 12 OCTOBRE
MARDI 13 OCTOBRE
STAPS CRETEIL
UN MOYEN POUR
SE FAIRE ENTENDRE**

EDITO

STATUT DES CADRES UNSS :

Une bataille décisive pour l'EPS et le sport scolaire !

Décidément les ministres passent mais l'obsession reste la même :
Récupérer des postes par centaines par milliers.

Quitte à tous casser.....

La calculatrice des « enarques » s'affole depuis plusieurs années devant la « manne » de postes à récupérer : 3h x 30000 enseignants c'est « un trésor » de 5000 postes !!capeps fermé, mutations liquidées, vacataires et contractuels recrutés.....taillables et corvéables pour les heures supplémentaires et l'Accompagnement éducatif : quel rêveou quel cauchemar selon !

Reçu le 27 Août (dans le cadre d'une délégation FSU) par Luc CHATEL, le secrétaire général du SNEP a interpellé le ministre sur cette actualité et sur la responsabilité du Ministère de l'Education nationale tant en ce qui concerne l'EPS que le sport scolaire.

Or, après l'attaque contre le forfait de 3h d'AS initiée par le décret de Robien, l'année scolaire 2008/2009 a été marquée par un conflit majeur avec le Ministère de l'Education nationale et le Directeur de l'UNSS à propos de la situation des collègues qui exercent les fonctions de directeur ou de directrice des services départementaux et régionaux de l'UNSS. Alors qu'ils étaient, de par les statuts de l'UNSS qui n'ont jamais été modifiés ou abrogés, des salariés de l'Education nationale, le Ministère avec l'engagement actif du Directeur national de l'UNSS ont décidé que les cadres de l'UNSS seraient désormais salariés de l'UNSS. C'est toute la conception du sport scolaire et de l'UNSS, en tant que service public organisé au sein et sous la responsabilité de l'Education nationale, qui est ainsi mise en cause.

Le SNEP a déposé un recours auprès du Conseil d'Etat : celui-ci n'a pas encore statué sur le fond. Le juge des référés du Conseil d'Etat n'a pas requis l'urgence dans cette affaire **mais a obligé le Ministère à dévoiler le contenu (jusqu'alors tenu secret) de la convention (signée entre le Directeur général de l'Enseignement Scolaire et le Directeur national de l'UNSS) qui organise le détachement de nos collègues, détachement que ceux-ci ont accepté sans connaître cet avenant qui conditionne pourtant leur avenir !** Nous remettrons, à nos collègues de l'UNSS, ce document dans lequel il est prévu que, désormais, chaque cadre de l'UNSS sera lié, au seul directeur national de l'UNSS, par un contrat individuel qui définira son salaire, ses conditions de travail, son régime de congé, etc...

Pour le SNEP, la lutte pour défendre le service public du sport scolaire, organisé au sein et sous la responsabilité de l'Education nationale, continue.

Oui décidément, sur la démocratie et la citoyenneté pour le Sport Scolaire, le SNEP Créteil a de la suite dans les idées.

Force est de constater que depuis trois ans, sur toutes les questions cruciales portant sur le fonctionnement du Service public du Sport Scolaire, les instances officielles que sont les Conseils départementaux et Régionaux de l'UNSS, ainsi que les Élus des AS qui y siègent après élections, ont été mis devant le fait accompli par les décisions Rectorales et Ministérielles.

« une logique exclusivement comptable est.....exclusivement une logique qui ne prend pas en compte les enjeux éducatifs ni les acteurs du système »

CHANGEMENT DE STATUT DES CADRES UNSS

Quelles conséquences rapides peut on craindre pour le développement et le fonctionnement de l'UNSS ?

Cette injonction autoritaire se situe dans la droite ligne de la restructuration, des redéploiements, des économies et de la casse de l'emploi public prônée par la RGPP (révision générale des politiques publiques)

Il n'est qu'à constater pour la jeunesse et les sports les ravages produits (fermetures des creps, des formations, disparition des DDJS.

L'objectif en ce qui concerne l'UNSS est d'externaliser progressivement celle-ci, en la mettant en concurrence avec les heures supplémentaires de l'accompagnement éducatif, en la privant à terme, de son statut de Service Public de l'Education Nationale pour en faire une Association Autonome, complémentaire, péri scolaire.

METHODE DU CHANGEMENT DE STATUT

- aucune information aux intéressés, ni aux structures n'est parvenue de la direction nationale de l'UNSS, ni du ministère.
- Aucune discussion sur le parcours professionnel de chacun : **le chantage tient lieu de négociation** : accepter le nouveau statut sans autre information, ou retourner en établissement...
- les cadres UNSS ont formulé, pour la plupart des 183 d'entre eux, leur demande de détachement **sans connaître au paravent leur « nouveau contrat type de travail ».**
- **Elément encore plus gravissime** : il a fallu attendre le jugement de référé déposé au conseil d'état par le SNEP, pour que enfin les cadres UNSS et la profession soient informés de l'avenant aux statuts.

CHANGEMENT DES REGLES DE FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES UNSS

- La structure devenant autonome progressivement, il n'y aura plus lieu de la « calquer » sur l'organisation de l'Education Nationale : les directions départementales n'auront donc plus lieu d'être (surtout avec la diminution des moyens et les nécessaires « redéploiements »).
- **Une fois la réforme des statuts réalisée, l'UNSS devenant autonome avec diminution des moyens, et restructurations des directions effectuées, EVIDEMMENT, les questions de présidence des chefs d'établissement des AS et le forfait de 3H des enseignants pourront être remis en cause compte tenu de la présence de l'accompagnement éducatif....CQFD**

CHANGEMENTS DES REGLES DE FINANCEMENTS

- La diminution des subventions entraînera, de fait, une réorganisation du **fonctionnement en baisse, voire étranglement pur et simple, car les collectivités territoriales ne pourront subvenir à de nouvelles charges.**

Déclaration du SNEP Créteil au CRUNSS 26 06 09

Nous déclarons au CRUNSS du 26 juin 2008 que nous avons de « grandes inquiétudes sur le développement, le rôle et les missions du Service Public du Sport Scolaire »...La réalité des faits montre la déréglementation et la désorganisation progressive de l'UNSS contre laquelle la profession se mobilise.

1) Déréglementation du fonctionnement de l'UNSS

L'objectif en ce qui concerne l'UNSS est d'externaliser progressivement celle-ci, en la privant à terme, de son statut de Service Public de l'Education Nationale pour en faire une Association Autonome, complémentaire, péri scolaire.

A) statut des cadres

En préambule de l'assemblée générale de l'UNSS du 26 mai 2009, un élu des AS intervenait sur la question du statut des cadres en précisant :

« Une Association comme la nôtre, dont une des missions essentielles est la formation à la vie citoyenne, se doit d'être irréprochable dans le respect du fonctionnement démocratique de la vie Associative ».

Alors que le Représentant du Ministre de l'Education nationale affirmait à la tribune de cette même AG:

« Sur la question du statut, le Ministre respectera totalement et intégralement les statuts de l'UNSS. »

..... quarante huit heures après, une circulaire relative au statut des cadres paraissait au BO, circulaire dont les conséquences sont à l'inverse de ce qui a été affirmé (recrutement de cadres en situation de détachement auprès des direction régionales).

Le silence du Directeur sur cette question à la tribune avait donc un sens.

Les membres de l'AG ont été privés de leurs droits à s'exprimer et à participer à une prise de décision déterminante pour l'avenir du sport scolaire, privés de s'exprimer sur des aspects connus seulement d'une partie de la tribune puisque rien n'a été dit sur le texte qui allait sortir le surlendemain!

Le nouveau président du CNOSF Mr MASSEGLIA présent à ce moment essentiel des débats déclarait : la perspective éventuelle du changement de statut des cadres UNSS (détachement) fragiliserait la structure et laisserait de lourdes traces sur le fonctionnement de l'association ;

Le mouvement sportif français a un besoin impératif du sport scolaire.

La profession ne peut accepter de telles pratiques.

Les statuts ont été doublement bafoués. Enfin, nous sommes profondément choqués que dans le compte rendu écrit de l'AG réalisé par le Directeur National auprès des cadres UNSS, qu'il ne soit fait aucune mention des interventions des élus des AS et que d'autre part, soit précisé:....."Au cours de cette Assemblée Générale de l'UNSS, l'annonce officielle et définitive du passage au détachement a été prononcée."... **ce qui n'a nullement été le cas !**

Nous soumettons ce vœu au vote:

Considérant que le sport scolaire organisé dans le cadre des Associations sportives des établissements du second degré, fédérées au sein de l'Union nationale du Sport scolaire, est partie intégrante du service public d'éducation, le conseil régional UNSS émet le vœu que les cadres de l'UNSS soient affectés dans les inspections d'Académie (pour les directeurs et adjoints des services départementaux), dans les rectorats (pour les directeurs et adjoints des services régionaux) et placés auprès de l'UNSS.

Cette position administrative, identique à celle que le gouvernement a retenue pour les 1700 cadres d'Etat du mouvement sportif, affectés dans les DRJS et au ministère chargé des Sports et placés auprès des fédérations sportives, serait de nature à conforter la place du sport scolaire au sein du Ministère de l'Education nationale qui en a la charge et permettrait aux cadres de l'UNSS de bénéficier de plus larges possibilités en matière de déroulement de carrière.

Le conseil Régional de l'UNSS réuni le 26 juin 2009 demande à Monsieur le Ministre de l'Education Nationale, président de l'UNSS, d'examiner favorablement cette proposition.

B La désorganisation des structures UNSS en marche

- **l'insuffisance de TZR va entraîner le non remplacement des collègues y compris pour leur AS ; le Recteur devra ainsi recourir aux personnels sous formés, sous payés, précaires, vacataires et contractuels.**
- **Non remplacements** par l'éducation nationale de cadres qui seraient en détachement (dijon , caen....)

- **Renégociation des conventions éducation nationales / UNSS** : vers une prise en charge par les collectivités des rémunérations des cadres ? : l'an prochain l'Education Nationale versera t elle une subvention couvrant la totalité des rémunérations des cadres ?
- **Les heures supplémentaires** :

L'imposition de multiples heures supplémentaires va alourdir singulièrement la charge de travail, et entraînera, DE FAIT, pour les collègues un investissement de moins en moins possible dans leurs AS.

comment expliquer que les heures de décharges pour les coordonnateurs de districts deviennent des « outils » pour multiplier les heures supplémentaires ...à l'encontre de la qualité du travail pour les enseignants « animateurs d'AS » et de l'intérêt des élèves ? Comment expliquer que le dispositif accueil formation des néo titulaires propose lui aussi cette année 2 heures supplémentaires ?

- **L'accompagnement Educatif** :

Pour la première fois la circulaire de rentrée ne fait plus mention du Sport Scolaire comme complément de l'EPS : seul est présenté l'Accompagnement Educatif

La mise en concurrence explicite des dispositifs péri-scolaires (Accompagnement Educatif notamment) contribuera donc à alourdir singulièrement la charge de travail, et entraînera, de fait, pour les collègues un investissement de moins en moins possible et nécessaire. Mise en concurrence d'autant plus importante que l'enseignant concerné pourra animer « tranquillement » « en interne » des activités non évaluées, sans souci de l'organisation, des déplacements, des calendriers, des engagements, des gestions des rencontres, des formations de jeunes officiels...toutes choses que l'on souhaitait voir disparaître dans une vie inconsistante du sport Scolaire !

C'est une véritable remise en cause de la notion de forfait à laquelle nous assistons.

Dans les faits, un enseignant qui va pouvoir travailler plus pour gagner plus avec les heures supplémentaires...n'acceptera pas de travailler plus pour gagner moins (5h 6h 7h 8h ...d'animation de l'AS par semaine !!!).

Sans compter, la concurrence sur les installations sportives avec la réservation des créneaux 16h/18h

2° Dans ce contexte le Projet Académique UNSS fragilisé et menacé.

Un projet qui stagne au cours des derniers Conseils Régionaux :

Nous réaffirmons que la mise en œuvre et le développement du Projet Académique nécessite d'évoluer vers des bilans sportifs et financiers, pour les collèges et les lycées avec des analyses et des indicateurs quantitatifs et qualitatifs.

- Bilans et propositions par activité avec les CMR
- Choix, bilans et impacts des grands évènements
- Mise en œuvre d'un plan de relance et de développement des lycées et LP.
- Nouveau projet financier avec les élus du Conseil Régional d'Ile de France.

La commission de travail avec le CRIF toujours inexistante

- Bilan de fonctionnement des chefs d'établissements référents.

De nombreuses pistes de réflexions doivent être engagées :

- L'augmentation du nombre de licences et les capacités d'accueil des AS, des districts, des grands évènements...donc la qualité de l'enseignement, des entraînements, des progrès et des prestations des élèves.
- Les conditions de travail à l'AS : installations, libération des mercredi, sécurité, déplacements, finances...
- Parts et pourcentage de licences grands évènements/ Activités régulières, garçons/filles, benjamins/ minimes et cadets, collèges/ lycées et LEP, APSA nouvelles/ APSA traditionnelles....bref quels sont les grandes tendances, les choix et les orientations que nous décidons de poursuivre ?
- Jeunes officiels : évolution et bilan depuis la mise en place du stage académique en 2005/2006 ; conception des règlements et des compétitions ; projet des CMR ; suivi et validation des formations sur le site UNSS Créteil ; développement du suivi sur la liaison Collège/ Lycée ; mettre en perspective les passerelles UNSS/ fédérations.

Le SNEP contribuera pour ce qui le concerne :

- **A s'opposer à ces mesures unilatérales et dangereuses pour le Service Public du Sport Scolaire.**
- **A informer et mobiliser les collègues, avec la pétition nationale, Le comité de Défense du Sport Scolaire et les Assises Académiques de l'EPS et du Sport Scolaire.**
- **A défendre et promouvoir la parole, les analyses et les propositions des enseignants EPS.**
- **A défendre et promouvoir la démocratie, la transparence et le paritarisme.**

ADMINISTRATIFS, UNE RENTRÉE MALHEUREUSEMENT COMME PRÉVU...

L'académie de Créteil a vu ces dernières années la suppression de près de 200 postes administratifs : l'équivalent des postes administratifs de l'IA de Bobigny.

Cette rentrée donne une très bonne vision de ce qui nous attend pour les années à venir si rien n'est fait d'ici là.

Pour accompagner les 16 nouvelles suppressions de postes de cette année, il a fallu restructurer sévèrement les services. La concentration des missions «enseignement privé 1er degré» et «affaires médicales/sociales» de l'ensemble des inspections académiques vers le rectorat s'inscrit dans cette logique. **Le choix entre proximité ou mutualisation des services a été fait.**

Cette logique purement comptable, s'inscrit dans le cadre des retraits d'emplois liés à la RGPP, aux économies que le gouvernement veut réaliser sur le dos de l'emploi public, sans doute au profit de l'indemnitaire des uns pour certains (exemple de l'accord A&I-UNSA et Darcos : des primes contre des postes) ou du financement du bouclier fiscal pour d'autres.

Dans tous les cas cette logique condamne la qualité de la gestion publique de l'Education Nationale. Elle oppresse les personnels par la charge de travail et l'ampleur des responsabilités qu'elle entraîne. Enfin, l'ensemble des agents de l'Education Nationale se voit pénalisé et maltraité par les erreurs inévitablement engendrées par de telles déstructurations: erreurs dans les traitements et salaires, les retraites, les carrières...

DANS LE CADRE RESTRICTIF IMPOSÉ, FAUDRAIT-IL SUPPRIMER DES MISSIONS ?

A terme, l'usager élève ou famille sera-t- il pris en compte face au "fonctionnaire touche à tout qui au final ignore lui-même au fond de quoi il parle". Qui paiera les frais du déficit de confiance, entre autre, ainsi engendré entre le service public de l'enseignement et les usagers?

Malgré cela l'agent tente de faire son travail, dans l'ombre, sans reconnaissance ni valorisation, avec pour seul rempart sa conscience professionnelle,

dans un contexte de pression hiérarchique toujours plus forte, de souffrance au travail grandissante, de mise en concurrence accrue avec l'arrivé de la PFR (prime fonction et résultats)... que ce soit dans les services ou établissements du secondaire ou dans les universités.

POUR EXEMPLE:

En avril, dans un lycée de Seine St Denis, l'agent comptable prend un congé maternité. Non remplacée, elle doit régulièrement rompre son congé pour aider sa collègue, adjointe administrative qui ne compte plus ses heures pour assurer ses missions et celles de sa supérieur hiérarchique.

Dans ce contexte, la secrétaire n'a pu pour raisons médicales, effectuer la rentrée scolaire administrative.

Trois semaines après la rentrée, l'agent comptable assumant la gestion d'un établissement supplémentaires, conséquence de la réforme de la carte comptable en cours, reçoit enfin la remplaçante de son adjointe. Elle est agent contractuelle et n'a jamais exercé en intendance.

Seule, en pleine surcharge de travail, l'agent comptable devrait en plus former un personnel...

Le message est fort: Faut-il prioriser le service à l'usager, la sécurité financière et administrative de l'établissement ou les attentes de son supérieur hiérarchique ?

Au SNASUB-FSU, nous avons déjà dénoncé la situation critique dans laquelle nous évoluons au cours des différentes instances paritaires dans lesquelles nous siégeons. Nous avons déjà tiré le signal d'alarme du risque de glissement vers ce qu'il est malheureusement possible de constater à France Télécom, à la PJJ: de mauvaises conditions de travail tuent!

Nous menons désormais une bataille quotidienne pour la défense du service public et "sauver la peau" de ceux qui le servent.

Yann Mahieux. Lara Montantin, Virginie Becle

VOTATION CITOYENNE

DU 28 SEPT AU 3 OCTOBRE



La FSU est signataire de l'appel pour La Poste.
Dans le cadre de la défense des services publics, il est important que partout nous appelions à participer massivement à cette consultation, voire que nous l'organisions sur nos lieux de travail.

MODE OPERATOIRE DE LA VOTATION CITOYENNE

Pour le bon déroulement de la votation, certains impératifs sont à respecter, afin de garantir le caractère démocratique et légitime de notre démarche.

La période de la votation

Pour un maximum d'efficacité, il sera possible de voter du 28 septembre au 3 octobre 2009 suivant les opportunités, le temps fort restant bien sur le samedi 3 octobre. Il est possible d'organiser des votations anticipées sur des lieux publics très fréquentés avant le 28 septembre, par exemple les marchés se tenant le dimanche 27 septembre et autres événements.

Les horaires du vote

Le seul impératif reste la fin du scrutin, fixée à 18 heures le samedi 3 octobre pour la remontée des résultats au niveau national. La compilation des résultats se fera au fur et à mesure, en tout état de cause le Comité national sera « de permanence » le dimanche 4 octobre 2009.

Les lieux de vote

Il n'y a pas d'impératif, en mairie, sur les marchés, bien sur devant les bureaux de poste, dans ou aux abords des entreprises où cela sera possible. L'objectif étant de donner au maximum de personnes la possibilité de se prononcer.

Une carte interactive est disponible en ligne sur le site du comité national avec par département les lieux de vote.

Le vote

Toute personne âgée de plus de 18 ans peut voter, quelle que soit sa nationalité, il n'est demandé aucune pièce d'identité.

Sur la feuille d'émargement, faire inscrire son nom, prénom, sa ville de résidence et sa signature

Elle pourra ensuite cocher la case de son choix sur le bulletin de vote et l'introduire dans l'urne.

Le processus pouvant être un peu long, prévoir suffisamment d'assesseurs en fonction de la fréquentation potentielle.

Dépouillement et remontée des résultats

Cas 1 : Il existe un comité dans votre département, (Comités départementaux en page d'accueil du site <http://www.appelpourlaposte.fr/>), c'est lui qui organise le dépouillement et la remontée des résultats sur le comité national.

Cas 2 : Il n'y a pas de comité départemental, dans ce cas le comité local ou la commune organisatrice organisent le dépouillement et remontent les résultats au comité national .

Consultation nationale du samedi 3 octobre 2009

Le gouvernement veut changer le statut de La Poste pour la privatiser, êtes vous d'accord avec ce projet ?

Oui	Non
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Cochez la case de votre choix

Consultation nationale organisée à l'initiative du Comité national contre la privatisation de La Poste, pour un débat public et un référendum sur le service public postal <http://www.appelpourlaposte.fr/>

Le matériel (profession de foi, bulletin de vote, liste d'émargement) est à télécharger sur le site <http://www.appelpourlaposte.fr> Lien sur le site de la FSU 93 <http://fsu93.org>

CONGRÈS ACTE 1

1 - Aspects statutaires :

Lors de sa création en 1993, la FSU a fait le choix de se structurer sur la base de ses 3 composantes fondamentales : les syndicats nationaux (le métier), les sections départementales (le local), les courants de pensée (ou tendances). Chacune de ces composantes est donc représentée dans les instances de la fédération.

Au niveau départemental, (niveau d'organisation de base de la fédération), la section FSU est dirigée par un Conseil Délibératif (CDFD ; Conseil Délibératif Fédéral Départemental). Il est composé à parts égales de représentants des syndicats nationaux de la FSU existant dans le département et de représentants des tendances.

En Seine Saint Denis, il est de 60 membres. La répartition entre Syndicats Nationaux est calculée en fonction du nombre de syndiqué-e-s, pour la partie courants de pensée, nous avons choisi l'élection à la proportionnelle par les syndiqué-e-s.

2 - Pourquoi un tel système ?

La FSU se veut une organisation démocratique, pluraliste, indépendante et unitaire, dans laquelle dans laquelle ce sont les syndiqué-e-s qui déterminent les orientations de leur fédération.

Les fondateurs de la FSU ont estimé que la meilleure méthode pour que ces principes soient véritablement mis en œuvre était de permettre à ceux qui le veulent de pré-

senter des listes de candidats fondées sur une orientation syndicale. Ainsi chacun peut choisir en toute connaissance de cause pour qui il vote, et toutes les grandes tendances du syndicalisme français peuvent coexister dans la même organisation. C'est là une des richesses de notre syndicalisme. C'est aussi ce qui en fait la force.

Bien entendu, ce système ne présente pas que des avantages : méconnaissance de ce que représente vraiment chaque tendance, impression qu'il s'agit d'un outil de division des syndiqués, d'enjeux de pouvoir, etc... L'expérience montre pourtant que le système est efficace : il a permis de faire de la FSU, en quelques années l'organisation la plus représentative (et de très loin) de nos professions, celle dans laquelle chacun peut trouver sa place.

3 - Préparer notre congrès départemental.

C'est en janvier prochain que se tiendra le congrès départemental de la FSU 93, préparant le congrès national de février. Comme nous aurons aussi à voter pour des listes nationales, il nous a paru plus aisé de nous aligner sur le calendrier national et de proposer une seule période de vote du 5 au 26 novembre.

C'est la raison pour laquelle les courants de pensée s'adressent à vous aujourd'hui. Quel que soit le mode d'organisation interne à chaque syndicat national (avec ou sans tendances), chaque adhérent peut se présenter sur une liste au niveau fédéral, et voter pour la tendance de son choix.

Appel à candidatures pour une liste Unité Action et Hors tendance

Jamais depuis le milieu du XXème siècle la France n'avait connu un tel acharnement de la part d'un gouvernement dans la remise en cause des acquis sociaux (couverture sociale, retraites, traitement du chômage...) et de l'ensemble des services publics. L'absence d'alternative politique crédible à gauche, la division et l'effritement permettent à l'idéologie libérale de marquer des points, y compris dans les milieux populaires. On voudrait faire du « mérite », de la mise en concurrence, de l'individualisme, de la « performance » les nouveaux projets de l'individu alors que les solidarités s'effritent.

Face à cette situation le mouvement syndical a une responsabilité particulière. A Unité & Action nous militons

- **Pour un syndicalisme revendicatif**, au plus près des adhérents, qui joue tout son rôle en étant force de propositions et qui ne se laisse pas enfermer dans la seule contestation.

- **Pour un syndicalisme unitaire** capable de construire un mouvement de masse, seul à même de faire reculer ce gouvernement, et d'imposer d'autres choix de société. Le débat récent autour de la difficulté à faire vivre l'intersyndicale nationale à 8 ne saurait nous faire oublier les attentes générées par ce rassemblement autour d'une plateforme revendicative.

- **Pour un syndicalisme inscrit dans la perspective de transformation sociale** participant, avec d'autres, à inverser la tendance et redonner de l'espoir, résolument engagé dans la lutte contre toutes les inégalités, porteur des valeurs de solidarité et de justice sociale.

Lors de la création de la FSU, Unité & Action a fait le choix d'un modèle d'organisation fédéral de syndicalisme de métiers, respectueux des diversités d'opinion et des diversités locales. Notre choix de rendre indispensables les synthèses dans le respect du pluralisme et de la diversité et de rechercher les convergences est plus que jamais d'actualité.

Nous nous sommes opposés, à la création d'une nouvelle confédération, synonyme de division supplémentaire, nous avons poursuivi les contacts pour travailler à unifier le syndicalisme français. Aujourd'hui la nouvelle loi sur la représentativité qui conduit certaines organisations à tenter des recompositions par le haut pose avec acuité ces questions de l'unification.

C'est autour de cette conception de la vie syndicale et de nos valeurs, que nous nous inscrivons dans un processus de « Réunification du mouvement syndical », sur une base de lutte, en y associant pleinement les syndiqués

*Contacts : Unité Action Bourse du travail de Bobigny
Place de la Libération 93016 Bobigny Cedex*

PRSI

Appel à constituer une liste dans le 93

POUR LE RETRAIT DE LA REFORME DES CONCOURS, LA DEFENSE DE NOS STATUTS ET DES SYNDICATS NATIONAUX DE LA FSU !

Le vote des représentants de la FSU en abstention au CTPM du 28 mai et le refus de siéger au CSFPE du 16 juin sur les décrets de création de la Masterisation des concours ont soulevé l'indignation. Des syndicats nationaux, des sections départementales FSU avaient demandé de voter contre les décrets au CSFPE.

Le ministre a pu publier les décrets cet été. Ainsi les enseignants seraient formés avant de passer le concours dans le cadre d'un master qui n'est plus disciplinaire. C'est l'existence même de notre statut de fonctionnaire d'Etat qui est menacée.

Demain la masse des enseignants ne sera-t-elle pas, comme en Italie, formée de vacataires à vie ?

Rien n'est encore joué ! La majorité des syndiqués n'approuve pas cette orientation.

Il faut dire clairement :

ABROGATION DES DECRETS SUR LA MASTERISATION, MAINTIEN DES CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES ET DU CAPES AVEC UN RECRUTEMENT A BAC + 3, MAINTIEN DE L'AGREGATION A BAC +

Le cadre des courants de pensée dans la FSU, hérité de l'ancienne FEN est trop réducteur pour permettre l'expression de l'indignation des syndiqués, contre l'aide objective apportée par Gérard Aschieri et les dirigeants de la FSU aux contre-réformes Darcos-Chatel et donc à la destruction de notre statut. Les militants du courant PRSI, à l'initiative de cet appel, proposent de se regrouper autour de cet appel

Contact :

*Michel LEFEBVRE, SNES FSU,
michel.lefebvre11@free.fr*

FRONT UNIQUE

NOUS NE PAIERONS PAS POUR LEUR CRISE: LA FSU DOIT ROMPRE LA CONCERTATION ET COMBATTRE LE GOUVERNEMENT

La crise économique n'en est qu'à ses débuts. C'est la crise du capitalisme. Toute la politique du gouvernement Sarkozy-Fillon vise à la faire payer aux classes populaires.

Le projet de budget discuté cet automne l'illustre parfaitement. Des sommes faramineuses sont offertes aux capitalistes, converties en dette publique. La taxe carbone imposée aux travailleurs permet de supprimer la taxe professionnelle.

Les postes de fonctionnaires sont supprimés à une échelle sans précédent. Voilà la source de la réforme des lycées ou de la loi mobilité qui permet de licencier un fonctionnaire.

Ce budget annonce d'autres coups : forfait hospitalier, retraites... Il faut y faire barrage. Pour cela, il faut rompre avec le gouvernement et le combattre.

L'année passée a montré que c'était possible. Quand la direction du SNES a été contrainte de rompre les discussions sur la réforme des lycées, cette dernière a été reportée.

Le mouvement des universitaires a, un temps, contraint le Snesup à cesser de discuter de la casse de leurs statuts. Péresse a dû temporiser. La jonction des EC avec les autres enseignants était possible contre la

réforme des concours. Le barrage à cette jonction fut la direction de la FSU.

Au Conseil national de mars 2009, seul Front Unique a maintenu l'exigence du retrait de la " réforme " de la formation des maîtres. EE et PRSI ont refusé de voter pour, s'accordant avec U&A sur les termes " d'abandon et négociation", opposés à la revendication des AG. Cette réforme est un coup très dur porté aux enseignants avec l'arrivée massive de stagiaires/remplaçants sous payés. La direction de la FSU en est largement responsable.

Avec la crise, plus que jamais, la défense des revendications exige de rompre avec le gouvernement et de le combattre.

La FSU doit combattre pour l'appel uni à la manifestation nationale à l'Assemblée sur le mot d'ordre : **à bas le budget Sarkozy-Fillon !**

La FSU doit rompre la concertation sur la " réforme " des lycées comme sur les retraites. **Pas un trimestre en plus !**

C'est la voie pour satisfaire les revendications : **aucune suppression de poste, augmentation des salaires**

C'est la voie pour **l'abrogation des " réformes " Sarkozy** : réforme du primaire, SMA, formation des maîtres, statut des EC, LRU, loi mobilité.

Pour porter cette orientation, portez-vous candidats sur la liste Front Unique

Yvon Breda: yvon_breda@yahoo.fr

Pour une liste à l'initiative de l'Ecole Emancipée (E.E.)

Ce gouvernement et le Medef aggravent chaque jour les politiques libérales ! Des milliers d'emplois sont supprimés, la protection sociale massivement remise en cause, les services publics (Santé Education, Justice...) menacés dans leurs fondements, tout cela sur fond de chasse aux sans papiers et de répression anti-syndicale ! Pour des millions de salariés, la crise économique se traduit en crise sociale majeure.

Les directions syndicales ne peuvent demeurer dans l'attentisme alors que le gouvernement continue son travail de casse sociale.

Alors qu'elle est majoritaire dans l'Education, la FSU n'a pas su provoquer l'élan indispensable pour battre les réformes Darcos/Pécresse. Pire, ses syndicats, souvent divisés, sans affirmation fédérale, sont impuissants à résister à ces attaques qui se traduisent déjà en défaites significatives (cf réforme de la masterisation). De même contre la mise en œuvre de la RGPP, elle n'a pas su trouver les moyens de fédérer les luttes sectorielles.

Pour autant, le climat social n'est pas amorphe. Des luttes, des résistances se sont engagées dans beaucoup de secteurs dont celui de l'éducation. Si chacune de ces luttes à un caractère particulier, c'est de la responsabilité syndicale de dessiner une cohérence d'ensemble et de résister, d'un point de vue particulier, ET global aux contre-réformes du gouvernement.

Pourtant cela ne semble pas être la priorité des dirigeants syndicaux, et la FSU n'a pas bousculé les orientations des confédérations en affirmant clairement ses objectifs. Or c'est particulièrement dans de tels moments que le syndicalisme de lutte doit montrer sa capacité à se dresser contre les politiques anti-sociales. C'est sur ce terrain que la FSU est attendue.

Ce qui vaut nationalement est d'autant plus vrai dans le 93 où la crise sociale et les inégalités scolaires sont d'autant plus fortes. Là encore, plus qu'ailleurs, nous avons besoin d'une FSU et d'un mouvement syndical fort et unitaire, mais qui ne lâche rien face au gouvernement, qui se donne les moyens de rassembler fonctionnaires, contractuels, précaires, pour un syndicalisme de transformation sociale.

L'Ecole Emancipée propose à tout-e-s les collègues qui partagent ces valeurs et ces objectifs de les faire vivre ensemble, au quotidien bien sûr, et lors de la préparation du prochain congrès de la FSU93.

Rejoignez-nous, participez aux listes initiées par l'Ecole Emancipée

Nom
Prénom
Adresse
E-mail
Syndicat
Etablissement :

A renvoyer : gayvincent@wanadoo.fr

Emancipation

**Contre Sarkozy, la direction FSU choisit le « dialogue social » au lieu du fédéralisme et des luttes
AVEC LES CONGRES, REMETTONS
LA FEDERATION EN ORDRE DE BATAILLE**

L'abstention en juin de la FSU sur les décrets de mastérisation a servi de signal au gouvernement pour passer en force pendant les vacances : formation des maîtres, « mobilité » dans la fonction publique, retraite à 67 ans, répression des militantEs. Voilà les réponses de Sarkozy aux mobilisations des 29/1 et 19/3, des Antilles, du supérieur et des IUFM.

Il se donne les moyens pour aller au bout de sa logique : faire payer aux travailleurEs « la crise » capitaliste en cassant les services publics, les statuts, la protection sociale et les droits fondamentaux.

En face, la direction de la FSU n'a pas une stratégie à la hauteur, avec le 7 octobre, avec ses réunions de « concertation » où ne elle cesse d'avaloir des couleuvres et son « dialogue social », qu'elle a imposé à la FSU, au mépris des règles démocratiques.

Cela n'a plus rien à voir avec un syndicalisme de lutte.

IL N'Y A PLUS DE TEMPS A PERDRE, LA FSU DOIT ENTRER EN RESISTANCE !

Et les congrès nous offrent l'occasion qu'elle (re)devienne au service des luttes :

- **en construisant une dynamique vraiment fédérale** à partir des revendications et des propositions d'action des secteurs les plus mobilisés

- **en cessant de cautionner la politique gouvernementale** dans cet illusoire « dialogue social » et en quittant les concer-

tations bidons

- **en faisant le choix de l'unité intersyndicale qui ne soit pas fondée sur le moins disant revendicatif**

- **en impulsant des luttes à la hauteur des enjeux**, dans une dynamique de rapport de force, ce qui suppose d'en finir avec les journées d'action sans lendemain.

- **en prenant à bras le corps les questions de la répression**, des syndicalistes, des jeunes et des immigréEs.

POUR UNE ALTERNATIVE A LA POLITIQUE DE SARKOZY : Pendant que Chatel nous occupe avec la grippe, le rôle de la FSU, c'est d'organiser la contagion entre les secteurs agressés par le pouvoir : le supérieur, le premier degré et les désobéisseurEs; les travailleurEs du privé qui manifester leur colère et coordonnent leurs luttes, les postierEs, mobilisés contre la privatisation et les cheminotEs ...

POUR DES LUTTES A LA HAUTEUR EN IdF AUSSI : La FSU doit en finir avec les déguisements de Pères Noël en décembre et avec l'organisation de cafouillages comme le 26 mai à Paris.

L'Emancipation va s'investir dans les structures fédérales régionales pour défendre une autre stratégie.

Aidez nous à faire de la FSU le syndicat de lutte dont nous avons besoin

Acceptez d'être sur les listes Émancipation.

*contacter.emancipation@free.fr
ou 06 20 55 57 61; site : www.emancipation.fr*



96%

de nos clients nous accordent leur
CONFIANCE

Crédit  Mutuel
Enseignant

n°1
de la relation
client

Crédit Mutuel Enseignant Ile de France

- **Antony** cme92@creditmutuel.fr • **Créteil** cme94@creditmutuel.fr
- **Evry - Courcouronnes** cme91@creditmutuel.fr • **Melun** cme77@creditmutuel.fr
- **Paris Quartier Latin** cme.paris5@creditmutuel.fr • **Paris Haussmann** cme.paris9@creditmutuel.fr
- **Versailles** cme78@creditmutuel.fr • **Paris la Défense** cme92ladefense@creditmutuel.fr
- **Bobigny** 06139@cmidf.creditmutuel.fr • **Cergy** 06218@cmidf.creditmutuel.fr

Tél. : 0 820 09 99 89*

Ces résultats sont issus des études : EDInstitut réalisée en mai-juin 2008 auprès d'un échantillon de 14 045 personnes, dont 1182 enseignants et assimilés, du Podium de la relation client 2009 TNS Sofres BearingPoint (avril 2009 auprès de 4 271 personnes) et de l'étude réalisée en janvier 2008 par Cosmosbay-Vectis, Publi-News et Toluma auprès d'un échantillon de 3 161 clients des neuf principales banques de détail en France.

Annonceur : Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Centre Est Europe pour les CME - 34, rue du Wacken - 67000 Strasbourg - RCS B 588 505 354.

* 0,12 € TTC/min